



INDICATEUR DU

€COÛT DE LA
RENTRÉE



DOSSIER PRESSE COÛT DE LA RENTRÉE 2023

COMBIEN COÛTE UNE RENTRÉE
EN ÉTUDES D'ERGOTHÉRAPIE ?



SOMMAIRE

I. Édito	1
II. Présentation de l'UNAAEE	2
III. Présentation du coût de la rentrée	3
IV. Analyse synthétique du coût de la rentrée	4
V. Analyse approfondie du coût de rentrée	5
VI. Méthodologie détaillée	12
VII. Focus : les frais de scolarité	16
VII. Les revendications de l'UNAAEE	20
VIII. Contacts	21
IX. Sources	22



ÉDITO

Étudier n'est pas permis à tout le monde, tout le monde le sait. C'est un luxe qui augmente d'année en année, et la rentrée 2023 n'échappe pas à cette majoration.

5,58%, c'est la hausse que le coût de la rentrée subit en cette nouvelle rentrée universitaire. **310€**, c'est la somme qu'un étudiant devra dépenser en plus pour pouvoir entrer en institut de formation en ergothérapie. 310€, c'est le montant d'un mois et demi de courses alimentaires. Qu'est-ce que ça signifie ? Que pour pouvoir accéder au métier de leur rêve, les étudiants devront sacrifier un mois et demi de repas ? Ou alors qu'ils devront contracter un prêt étudiant, qu'ils devront s'endetter dès leurs premières années dans la vie active ? Sachant que rappelons-le, le salaire moyen net en début de carrière pour un ergothérapeute se situe entre 1 700 et 1 900€.

5 843 €, c'est le chèque moyen qu'un étudiant en ergothérapie doit signer pour pouvoir accéder à un métier du soin, un métier humain, un métier social, un métier qu'on fait parce qu'on veut aider les gens, parce qu'on croit à l'égalité des chances, parce qu'on est persuadés au plus profond de nous-mêmes que la vie doit être accessible à toutes et à tous. Pourtant, nos études ne sont pas accessibles. Nos études sont élitistes, avec une densité horaire qui ne nous permet pas d'avoir un job étudiant en parallèle pour nous aider à financer nos études.

Nous alertons, mais cela ne suffit plus. Il est temps de passer à l'action, d'écouter les appels à l'aide des étudiants. Il n'est plus possible aujourd'hui de faire des économies sur la jeunesse, une jeunesse sacrifiée qui lutte au quotidien. Qui lutte contre les frais illégaux, qui représentent la moitié des dépenses de rentrée des étudiants et étudiantes en ergothérapie.

L'Union Nationale des Associations des Étudiants en Ergothérapie, l'UNAEE, s'engage au quotidien pour ses étudiants depuis maintenant 17 ans. 17 ans que nous dénonçons des conditions d'études inacceptables, que nous dénonçons une précarité étudiante grandissante. Nous continuerons de dénoncer ces injustices jusqu'à ce que des mesures concrètes soient prises, et c'est le but de cet indicateur du coût de la rentrée. **Dénoncer**. Et faire réagir, pour garantir un enseignement supérieur plus juste et accessible à toutes et tous.

Action, réaction.



FLORA CALIPARI
Présidente 2022 -
2023 de l'UNAEE



I. PRÉSENTATION DE L'UNAEE

Fondée en 2006, l'**Union Nationale des Associations Étudiantes en Ergothérapie (UNAEE)** est une association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901. L'UNAEE a été créée par et pour les étudiants en ergothérapie afin d'être force de proposition pour améliorer les conditions d'étude et de vie des étudiants ergothérapeutes. Elle est indépendante politiquement et aconfessionnelle.

Ancrage territorial

L'UNAEE regroupe l'ensemble des associations d'étudiants en ergothérapie de France et en est l'unique structure représentative sur le plan national. À la rentrée 2023, le territoire français comptera 28 Instituts de Formation en Ergothérapie (IFE), avec 27 associations étudiantes. En effet, l'IFE de Bourges voyant le jour en septembre 2023 n'a pas encore d'association. Les sites de Lille et de Berck ne représentent qu'un seul IFE, mais pour des raisons de simplicité, nous les distinguerons l'un de l'autre, et nous parlerons donc de 29 IFE. Sur ces 27 associations étudiantes, 26 sont adhérentes à l'UNAEE, ce qui lui garantit une représentation quasi intégrale des 2900 étudiants et étudiantes en ergothérapie.



Nos missions

- **Représenter et défendre les droits et intérêts des associations d'étudiants en ergothérapie ;**
- **Promouvoir l'ergothérapie et les études en ergothérapie ;**
- **Favoriser le développement de liens entre étudiants et/ou entre associations d'étudiants en ergothérapie ;**
- **Contribuer au développement d'actions de prévention, de citoyenneté et de solidarité ;**
- **Former et informer les étudiants en ergothérapie ainsi que leurs associations.**



II. PRÉSENTATION DE L'INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE

L'**indicateur du coût de la rentrée**, calcul mis en place par la **FAGE**, Fédération des Associations Générales Étudiantes dans le but de mettre en avant les dépenses imputées à un étudiant pour la rentrée, est publié par l'**UNAE** pour la 3^{ème} année consécutive. Il illustre le coût moyen de la rentrée pour un *étudiant de première année en ergothérapie, sans double inscription, non-boursier et décohabitant*.

Ce coût prend en compte l'ensemble des dépenses d'un étudiant pour subvenir à ses besoins et effectuer son année universitaire dans les meilleures dispositions. L'indicateur compile des dépenses réparties en deux catégories, chacune composée de postes de dépenses différents :

- **Les frais spécifiques à la rentrée universitaire** : frais d'inscription, acquittement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC), souscription à une complémentaire santé, frais d'agence, assurance logement et matériel pédagogique.
- **Les frais de la vie courante, qui restent fixes tout au long de l'année** : loyer et charges locatives, alimentation, frais vestimentaires, d'hygiène et d'entretien, téléphonie et internet, transports et loisirs.
- **Les frais modulaires** : pour certains étudiants, comme les personnes menstruées.
- **Les frais complémentaires** : frais d'inscription illégaux, bien spécifiques à notre filière d'ergothérapie, et les frais pédagogiques illégaux.

La construction de cet indicateur suit une méthodologie précise qui prend en compte les critères qualitatifs et quantitatifs pour chaque poste de dépense. L'indicateur correspond donc à la moyenne pondérée des coûts estimés selon les villes où un Institut de Formation en Ergothérapie (IFE) est présent, ainsi que le nombre d'étudiants présents dans celui-ci.

Cette somme globale permet de pointer les **dépenses des étudiants en ergothérapie**, souvent **très importantes**, et met en évidence les **difficultés qui en découlent durant les trois années de formation**.



III. ANALYSE SYNTHÉTIQUE DU COÛT DE LA RENTRÉE

Le coût de la rentrée 2023 est marqué par une **augmentation de 5,59%** par rapport à la rentrée 2022. Ainsi, un étudiant rentrant en première année d'ergothérapie devra déboursier en moyenne **5 842,45€** contre 5 533,19€ en 2022.

Le rapport annuel de l'INSEE rapportant de l'évolution des prix à la consommation sorti en janvier 2023 témoigne d'une inflation annuelle s'élevant à **+5,2%**, après +1,6% en 2021 et +0,5% en 2020. Cette inflation sans précédent est ressentie au quotidien par les étudiants et étudiantes qui la subissent de plein fouet, et la communauté étudiante en ergothérapie n'est malheureusement pas épargnée, essuyant une précarité grandissante et alarmante.

5 843,45 €

Une augmentation sans précédent des frais de la vie courante

En passant de 1 133,52€ à la rentrée 2022 à **1 201,22€** à la rentrée 2023, les frais de la vie courante augmentent de presque **6%**. Ces frais sont imputables aux dépenses mensuelles des étudiants en ergothérapie, puisqu'ils comprennent le loyer, l'alimentation, et les transports, entre autres.

Des frais spécifiques de rentrée qui ne sont pas en reste

Avec une **augmentation de 3.37%** entre 2022 et 2023, en passant de 1 615.31 à **1669.74€** pour la rentrée 2023, les frais spécifiques de rentrée n'augmentent pas aussi drastiquement que les frais de vie courante, mais ils augmentent tout de même de façon significative.

La rentrée 2023 est marquée par l'augmentation historique de la CVEC, qui augmente de 5€ cette année. En effet, cette dernière étant indexée sur l'inflation (loi ORE - Art. 12), elle a augmenté de 5.26%. Ce n'est pas le cas des droits d'inscription universitaires 2023-2024 qui ont été gelés notamment suite à la crise sanitaire.

IV. ANALYSE APPROFONDIE DU COÛT DE LA RENTRÉE

1) Les frais spécifiques de rentrée

	2022		2023		%	
Droits d'inscription	170		170		0	
CVEC	95		100		5,26	
Matériel pédagogique	214,56		213,83		-0,34	
Complémentaire santé	307,2		322,8		5,08	
	<i>Île de France</i>			<i>Régions</i>		
	2022	2023	%	2022	2023	%
Frais d'agence	300	300	0	240	233,46	-2,73
Dépôt de garantie	670,76	700,19	4,39	456,43	499,6	9,46
Assurance logement	77,25	83,23	7,74	77,25	74,99	-2,93
Sous total	1048,01	1083,42	3,27	773,68	808,05	4,44
	2022		2023		%	
TOTAL	1615,31		1669,74		3,37	

Étant indexée à l'inflation, la **CVEC** a augmenté de **5,26%** en cette rentrée 2023. Apparue en 2018 suite à la suppression du RSSE (Régime de Sécurité Sociale Étudiant), cette contribution, initialement fixée à 90€, a permis l'amélioration des services étudiants en développant la santé, le sport, la culture, ou encore l'accompagnement social.

La CVEC, késako ?

Prévue par la loi ORE et précisée par le décret n° 2018-564 du 30 juin 2018 relatif à la contribution prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation, la CVEC (*Contribution Vie Étudiante et de Campus*) a pour but de **créer et renforcer les différents services des établissements de l'ESR et des Crous**.

La CVEC est "fléchée", ce qui veut dire qu'on est censé savoir exactement où partent les sous :

- **CROUS** : Entre 7,5 et 15%
- **Soutien aux initiatives étudiantes** : 30%
- **Médecine préventive** : 15%



On constate donc qu'une partie de la CVEC sert à financer les services du CROUS, or, un grand nombre de nos IFE n'étant pas sur des sites universitaires, les étudiants ne bénéficient pas de ces services. Pourtant, la CVEC étant obligatoire pour pouvoir s'inscrire à l'université, les étudiants ne peuvent pas y échapper.

L'UNAE DEMANDE DONC QUE LES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES EN ERGOTHÉRAPIE PUISSENT BÉNÉFICIER DE LA CVEC AUTANT QUE LES AUTRES ÉTUDIANTS, AINSI QUE L'APPLICATION LÉGALE DE CETTE CONTRIBUTION.

Concernant le **matériel pédagogique**, il reste équivalent à celui de l'année dernière, coûtant **213.83€**. La complémentaire santé quant à elle est en hausse.

Pour le **logement**, malgré un montant plus important pour les étudiants d'Ile de France, la hausse est plus importante pour celles et ceux étudiant en région. En effet, les frais d'agence, le dépôt de garantie et l'assurance logement, imputables à une entrée dans un nouveau logement, coûtent 35.41€ de plus qu'en 2022 en IDF, et 34.37€ en région, représentant une inflation respective de **3.27%** et de **4.44%**.



2) Les frais de vie courante

	2022		2023		%	
Repas U	66		66		0	
Téléphonie	53,98		63,48		17,60	
	Île de France			Régions		
	2022	2023	%	2022	2023	%
Loyer	661,42	668,4	1,04	482,27	498,02	3,27
Alimentation	178,9	206,35	13,30	177,19	204,37	15,34
Équipement divers	139,5	142,63	2,19	132,05	137,44	4,08
Loisirs	44,66	45,97	2,85	44,66	48	7,48
Voiture	119,6	128	6,56	456,43	499,6	9,46
Transports en commun	29,16	30,42	4,14	77,25	74,99	-2,93
	2022		2023		%	
TOTAL	1133,52		1201,22		5,97	

Le coût des repas RU n'a pas augmenté depuis 2019, restant à 3.30€ pour les étudiants non-boursiers. Cependant, il est important de rappeler que **19 IFE sur 29 n'ont pas de RU** (Restaurant Universitaire), ni même de cafétéria ou de food truck CROUS à proximité, obligeant les étudiants à manger à l'extérieur ou à emmener leur propre repas, mais donc d'avoir un budget "courses" plus important.

Seulement 11 IFE ont un moyen de restauration CROUS à moins de 20 min à pied



Les frais de **téléphonie et d'internet** augmentent drastiquement, avec une augmentation sans précédent de **17.6%**, passant de 53.98€ à **63.48€** à la rentrée 2023.

Il va sans dire que ce poste de dépense est essentiel pour la **bonne tenue des études** : accès aux ressources numériques, plateforme numérique des établissements...



Seconde dépense ayant subi le plus l'inflation, il s'agit de l'alimentation. Pourtant un étudiant est obligé de se nourrir pour survivre (cqfd), mais pour se faire il doit déboursier **plus de 200€** par mois, ce qui représente **15.34% de plus** que l'année dernière en région.

Comme nous pouvons le constater sur le tableau précédent, seuls les transports en commun en région ont diminué, sinon la **dépense totale en frais de vie courante** d'un étudiant s'élève à **1 201.02€**, soit **5.97%** en plus que pour la rentrée 2023. De plus, ce sont des frais que les étudiants doivent déboursier tout au long de l'année.



3) Les frais modulaires

	2023
Protections périodiques	5,5
Antidouleurs	4,08
TOTAL	9,58

Ce sont les petits nouveaux de cette année : les frais modulaires. Ce sont des frais qui s'ajoutent aux autres frais précédemment cités, mais qui ne concernent qu'une catégorie de personnes. Ici, nous nous sommes concentrés sur les frais liés aux **menstruations**, les personnes menstruées sont donc les seules concernées. Cependant, une grande majorité des personnes étudiant l'ergothérapie sont concernées par les menstruations, ces frais ne sont donc pas négligeables. Ils alourdissent le budget mensuel d'un étudiant, et sont indispensables. Ces frais s'élèvent à presque **10€** par mois.



4) Les frais complémentaires

	2022	2023	%
Frais de scolarité	2639,26	2716,74	2,94
Frais d'admission	5,2	27,72	433,08
Matériel spécifique	211,27	217,45	
TOTAL	2855,73	2961,91	3,72

Les frais complémentaires comprennent les frais de scolarité qui viennent s'ajouter aux droits d'inscription à l'université, les frais d'admission et le matériel spécifique nécessaire au bon déroulé des études en ergothérapie. La totalité de ces frais s'élèvent à **2 961,91€** pour septembre 2023, soit **3,72% de plus** que l'année dernière.

Les frais de scolarité font l'objet d'un focus page 16.

Les frais complémentaires sont le pôle de dépense le plus important pour un étudiant en ergothérapie.

Les frais d'admission sont liés aux **dossiers Parcoursup**, ils ne sont pas appliqués dans tous les établissements. Cependant, pour les étudiants qui candidatent dans plusieurs IFE avec des frais de dossiers, ces frais s'additionnent.

Ils s'étendent de **80 à 200€** dans 10 IFE. Les 19 autres n'ont pas ces frais-là, ce qui explique le faible montant de 27€ à l'échelle nationale.

Le matériel spécifique s'ajoute au matériel pédagogique de base, qui s'élève à 213,83€ pour un étudiant entrant en licence selon la FAGE. Un étudiant en ergothérapie dépensera en réalité **431,38€**, soit 2 fois plus qu'un étudiant dans une autre filière. Ces frais, détaillés dans le tableau page 11, comprennent les blouses de stage, les livres obligatoires dans notre cursus, et le matériel pour les travaux pratiques et les stages. Concernant les livres, nous avons fait le choix de ne compter que les trois principaux, mais en réalité les étudiants doivent bien souvent acheter d'autres livres spécifiques en plus, rarement disponibles, ou alors pas en quantité suffisante pour toutes les promotions, dans les bibliothèques universitaires (quand elles leur sont accessibles...)





Matériel pédagogique spécifique	
Blouses de stage	75€
Kit de couture	10€
Clés Allen	5€
Cutter	3€
Goniomètre	5€
Mètre ruban	3€
Lacôte. (2014). Évaluation clinique de la fonction musculaire (7e édition). Éd. Maloine.	64€
Dubois, B. (2017). Guide du diagnostic en ergothérapie. Deboeck Éditions.	21,9€
MOREL-BRACQ, M.-C. (2017). Les modèles conceptuels en ergothérapie: Introduction aux concepts fondamentaux (2e édition). De Boeck.	29€
TOTAL	216€



V. MÉTHODOLOGIE DÉTAILLÉE

1) L'indicateur global

L'indicateur global est obtenu en faisant la somme des frais de vie courante, des frais spécifiques à la rentrée, des frais modulaires et des frais complémentaires. C'est l'ensemble des frais qui seront déboursés par un étudiant non-boursier décohabitante rentrant en 1ère année d'ergothérapie.

Toutes les sommes sont pondérées en fonction du nombre d'étudiants et étudiantes par ville où un IFE est présent. Par soucis de lisibilité, seule la différence entre Île de France et régions est détaillée, mais les chiffres "régions" sont le résultat de la somme pondérée par ville.

2) Les frais spécifiques de rentrée

a. Droits d'inscription

La formation d'ergothérapie étant universitarisée, nous permettant d'avoir un grade licence et nous inscrivant dans le schéma LMD (Licence Master Doctorat), l'inscription à l'université est obligatoire. Les droits d'inscription pris en compte sont ceux en vigueur pour un étudiant s'inscrivant en licence à l'université, sans double inscription.

b. CVEC

Le tarif de la CVEC est celui annoncé par le Ministère de l'ESR (Enseignement Supérieur et de la Recherche)..

c. Matériel pédagogique

L'indicateur se base sur un panier moyen d'achat de diverses fournitures de rentrée : sac à dos, matériel d'écriture et d'impression. Les articles spécifiques à la filière ergothérapie sont détaillés dans la partie "frais complémentaires".



d. Complémentaire santé

L'indicateur se base sur la complémentaire "Essentielle LMDE", remboursant à 100% l'optique, les soins courants, la pharmacie, le dentiste et l'hospitalisation. Les données utilisées par l'indicateur correspondent au montant pour 1 an d'assurance à compter de la rentrée 2023.

e. Frais d'agence

Les frais d'agence sont à la charge du bailleur. La constitution du dossier, la rédaction du bail et la réalisation de l'état des lieux qui peuvent être mis, pour moitié et sous réserve de respecter certains plafonds, sont à la charge du locataire.

f. Dépôt de garantie

Le propriétaire peut exiger le versement d'un dépôt de garantie pour couvrir les éventuels futurs manquements du locataire à ses obligations. Ce dépôt de garantie est à payer lors de l'entrée dans le logement, donc à la rentrée pour un étudiant.

.g. Assurance logement

L'indicateur se base sur une assurance du type "Essentielle" de la mutuelle étudiante MAE, en prenant le montant d'un an d'assurance dès la rentrée 2023.

2) Les frais de vie courante

a. Loyer

L'indicateur se base sur l'outil développé par "LocService" de côte des loyers. Les loyers moyens ont été pondérés nationalement selon la répartition académique de la population étudiante en ergothérapie.



b. Repas RU

L'indicateur prend en compte cinq déjeuners auprès d'un site de restauration CROUS par semaine, soit 20 par mois.

c. Consommables : alimentation et équipements divers

Alimentation : L'indicateur prend en compte un budget alimentation pour les repas en dehors des 20 déjeuners en restauration CROUS.

Ces moyennes ont ensuite été pondérées selon la répartition géographique des étudiants (Île de France et région), et selon les régimes végétariens et non végétariens.

Équipements divers : Les équipements divers correspondent à l'ensemble des produits utilisés au quotidien, hors alimentaire.

L'indicateur a pris en compte les équipements suivants :

- Une mensualité d'un ordinateur
- Vestimentaire
- Hygiène
- Entretien

Tous les chiffres sont pondérés en fonction de la répartition géographique des étudiants et étudiantes en ergothérapie.

d. Téléphonie et internet

L'indicateur prend en compte des abonnements de téléphonie mobile, fixe et internet chez plusieurs grands opérateurs.



e. Loisirs

Plusieurs types de loisirs ont été retenus, les plus populaires auprès de la population étudiante selon l'OVE. Cela correspond aux activités physiques et sportives, au cinéma, ainsi qu'au streaming vidéo et de musique.

f. Transports

Voiture : Les données sont calculées selon le barème d'indemnités kilométriques des frais relatifs au transport en véhicule personnel.

Transports en commun : L'indicateur prend en compte un abonnement de transports en commun au tarif étudiant ou jeune. Les tarifs sont pondérés en fonction de la répartition géographique des étudiants et étudiantes en ergothérapie.

3) Frais modulaires

Par le biais du simulateur proposé par Le Monde, notre indicateur inclut le coût moyen des règles pour une personne menstruée.

4) Frais complémentaires

a. Frais d'inscription illégaux

Les frais d'inscriptions complémentaires aux droits d'inscription universitaires et les frais de dossiers propres à chaque IFE ont été pondérés en fonction du nombre d'étudiants correspondant.

b. Frais pédagogiques illégaux

Tous les achats de matériel pédagogique inhérent à la réussite des études d'ergothérapie ont été comptabilisés dans l'indicateur.



VI. FOCUS : LES FRAIS DE SCOLARITÉ

L'ergothérapie : une formation basée sur des frais de scolarité exorbitants

Un étudiant dépense en moyenne 2 716€, pour pouvoir s'inscrire dans un des 29 IFE du territoire français, ce qui fait presque 16 fois plus qu'un étudiant qui s'inscrit dans une formation universitaire. De plus, ces frais présentent une **augmentation de presque 3%** par rapport à la rentrée 2022.

Nous comptons actuellement 29 IFE répartis sur le territoire français, dont un sur l'île de la Réunion. Chacune des treize régions françaises compte au moins un IFE sur son territoire, cependant, de par les différents statuts des IFE, on observe de **grandes disparités entre les frais de scolarité**, creusant davantage les **inégalités** concernant la **précarité étudiante**.

Statut IFE	Public	Privé non lucratif	Privé lucratif
Moyenne frais d'inscription	987,26	4018,31	5600,00

Il existe **trois types d'IFE** :

- **Publics** : **15** IFE (*Besançon, Clermont-Ferrand, Créteil, Limoges, Lyon, Marseille*) dont **9** hospitaliers (*Amiens, Bordeaux, Hyères, Laval, Meulan les Mureaux, Mulhouse, Poitiers, Rouen, Toulouse*)
- **Privés non lucratifs** : **13** IFE (*ADERE, Alençon, Berck sur Mer, Bourges, Evreux, Grenoble, Lille, Montpellier, Nancy, Nevers, Rennes, La Réunion, Tours*)
- **Privé lucratif** : **1** IFE (*Assas*)

Les IFE publics, qu'ils soient hospitaliers ou non, ne sont pas censés coûter plus que les droits d'inscription universitaire, c'est-à-dire 170€. Malheureusement **seulement 6 IFE sur 15 respectent la loi**, ce qui représente seulement 40% des IFE publics.

L'UNAAE DEMANDE L'ARRÊT DE CES FRAIS ILLÉGAUX QUI SONT UN FREIN À L'ACCÈS AUX ÉTUDES EN ERGOTHÉRAPIE.

Région	IFE	Statuts	Frais d'inscription	Moyenne par région
Île de France	ADERE	Privé non lucratif	4953	3152,56
	Assas	Privé lucratif	5600	
	Créteil	Public	1709	
	Meulan Les Mureaux	Public	1630	
Bretagne	Rennes	Privé non lucratif	6800	6800
Normandie	Alençon	Privé non lucratif	3800	3133,51
	Évreux	Privé non lucratif	3800	
	Rouen	Public	40	
Pays de la Loire	Laval	Public	0	0
Nouvelle Aquitaine	Bordeaux	Public	970	909,02
	Limoges	Public	1560	
	Poitiers	Public	0	
Auvergne Rhône-Alpes	Clermont-Ferrand	Public	2000	2151,62
	Grenoble	Privé non lucratif	2200	
	Lyon	Public	2182	
Provence Alpes Côte d'Azur	Hyères	Public	0	0
	Marseille	Public	0	
Bourgogne Franche-Comté	Besançon	Public	0	4771,55
	Nevers	Privé non lucratif	6150	
Haut de France	Amiens	Public	0	3611,86
	Berck sur Mer	Privé non lucratif	4280	
	Lille	Privé non lucratif	4480	
Occitanie	Montpellier	Privé non lucratif	5450	2702,41
	Toulouse	Public	470	
Centre Val de Loire	Bourges	Privé non lucratif	2130	2130
	Tours	Privé non lucratif	2130	
Grand Est	Mulhouse	Public	1183	1028,46
	Nancy	Privé non lucratif	960	
Outre-Mer	La Réunion	Privé non lucratif	600	600





	2022	2023	%
ADERE	4 953	4 953	0
Alençon	3 800	3 800	0
Amiens	0	0	0
Assas	5 555	5 600	0,81
Berck	4 220	4 280	1,42
Besançon	600	0	-100,00
Bordeaux	970	970	0
Bourges		2 130	
Clermont	2 000	2 000	0
Créteil	1 709	1 709	0
Évreux	3 800	3 800	0
Grenoble	1 830	2 200	20,22
Hyères	0	0	0
La Réunion	600	600	0
Laval	0	0	0
Lille	4 420	4 480	1,36
Limoges	1 390	1 560	12,23
Lyon	2 182	2 182	0
Marseille	0	0	0
Meulan	1 630	1 630	0
Montpellier	5 280	5 450	3,22
Mulhouse	220	1 183	437,73
Nancy	960	960	0
Nevers	6 150	6 150	0
Poitiers	1 300	0	-100
Rennes	6 260	6 812	8,82
Rouen	0	40	0
Toulouse	640	470	-26,56
Tours	2 130	2 130	0
TOTAL	2639,26	2716,74	2,94

La **responsabilité du financement des formations sanitaires et sociales** telles que l'ergothérapie **revient aux régions**, avec les **ARS** (Agences Régionales de Santé). La loi précise également que les régions ont la charge du financement et de l'investissement des IFE lorsqu'ils sont publics. Pour les IFE privés, la région et l'ARS peuvent participer au règlement de ces frais.

Cela signifie que le montant des frais de scolarité dans les IFE publics ne doit pas dépasser les frais universitaires, soit 170€.

Et les stages ?

Sur les trois ans d'études en ergothérapie, les étudiants partent **9 mois en stage**, répartis de la façon suivante : un stage d'un mois en 1^{ère} année, et deux stages de deux mois en 2^{ème} et 3^{ème} année.

Même si les stages sont réalisés en priorité dans la région d'étude, ce n'est malheureusement pas toujours possible, par le **manque de terrains de stages**. Lorsque des frais sont engendrés pour se rendre sur les terrains de stage (**transport, logement...**), c'est la région qui est censée les prendre en charge. Cependant, dans les faits, un étudiant en ergothérapie dépensera **329,88€ par stage**.



Les étudiants se retrouvent trop souvent contraints de payer deux loyers en simultané.



VII. REVENDICATIONS DE L'UNAEE

L'**UNAEE** se positionne pour une **intégration des IFE au sein des universités**.

L'**UNAEE** se positionne pour une **prise en charge pleine et complète de la formation par les régions**, même les **frais liés aux stages**.

L'**UNAEE** se positionne pour que les **frais de scolarité soient alignés sur les frais d'inscription universitaire**.

L'**UNAEE**, conjointement à la FAGE, se positionne pour un **rattachement des BFSS** (Bourses des Formations Sanitaires et Sociales) au **CROUS**, via un **guichet unique**.

L'**UNAEE** se positionne pour l'**implantation de food truck ou de cafétéria CROUS** pour tous les IFE ne disposant pas de RU à proximité.

L'**UNAEE** exige un **arrêt immédiat des frais illégaux** imputés aux étudiants et étudiantes en ergothérapie.



VIII. CONTACTS



Louise GARILLON-DUCLA
Vice-présidente générale
premier-vp@unaee.org
07 86 27 95 50



Mathilde GRAVE
Vice-présidente en charge
des Affaires Sociales
vp-
affairesociales@unaee.org
06 10 61 74 03



Flora CALIPARI
Présidente
president@unaee.org
06 47 30 98 87

Vous pouvez nous contacter également sur :



contact@unaee.org



[@unaee_life](https://twitter.com/unaee_life)



[@UNAEE](https://www.facebook.com/UNAEE)



[UNAEE - Union Nationale
des Associations des
Etudiants en Ergothérapie](https://www.linkedin.com/company/UNAEE-Union-Nationale-des-Associations-des-Etudiants-en-Ergotherapie)



[@UNAEE](https://www.instagram.com/UNAEE)



VIII. SOURCES

- DGESIP - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Auchan, Carrefour, Intermarché, Leclerc, Casino Supermarché, Systèmes U
- <https://www.lmde.fr/>
- [service-public.fr/FraisAgence](https://www.service-public.fr/FraisAgence)
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21269>
- <https://mae.fr/>
- locservice.fr
- etudiant.gouv.fr
- https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2021/05/Synthese-_Vegetariens-et-Flexitariens-en-France-en-2020-IFOP.pdf
- H&M, Zara, Bershka, Uniqlo
- Orange, SFR, free, Bouygues Telecom
- Sport Retail Survey 2020, Deloitte, UGC, Pathé, CGR, Netflix, Amazon Prime, Disney +, Spotify, Deezer, Apple Music
- Observatoire de la Vie Étudiante, Sécurité Routière
- Indicateur du Coût de la Rentrée de la FAGE
- Indicateur du Coût de la Rentrée UNAEE 2022
- <https://www.adere-paris.fr/adere-droits-frais.php>
- <https://www.ifres-alencon.com/institut-de-formation-ergotherapie/admission-par-concours/>
- <https://www.chu-amiens.fr/etudiants/apres-le-bac/institut-de-formation-en-ergotherapie/>
- <https://www.ecoledassas.com/ergotherapie/scolarite-a-life/>
- <https://ifergo-berck.com/presentation/fonctionnement-financier/>
- <https://www.chu-bordeaux.fr/Etudiants-formation/Ecoles,-instituts,-centre-de-formation-apprentis-et-formations-du-CHU-de-Bordeaux/Institut-de-formation-en-ergotherapie/>
- <https://medecine.uca.fr/navigation/actualites-et-formation/offre-de-formation/formations-paramedicales2/formations-paramedicales-modalites-dadmission/institut-universitaire-de-formation-en-ergotherapie-dauvergne>



VIII. SOURCES

- <https://ergotherapie.u-pec.fr>
- <https://ocellia.fr/formations-diplomantes-certifiantes/ergotherapeute?tab=presentation>
- <https://www.ifpvps.fr/ergotherapeute/>
- <https://www.larenassancesanitaire.fr/ife-ergotherapie.html>
- <https://www.asfa.re/index.php?centre=irfe&m=1&sm=1>
- https://www.chlaval.fr/centre-hospitalier-laval-instituts-de-formation_tarifs-2023-des-instituts.phtml
- <https://www.ghtyvelinesnord.fr/instituts-de-formation/nos-formations/ife-des-mureaux/le-financement-de-la-formation/>
- <https://ifergo-berck.com/presentation/fonctionnement-financier/>
- <https://www.ilfomer.unilim.fr/formations/ergotherapie/>
- <https://istr.univ-lyon1.fr/formations/ergotherapie>
- <https://smpm.univ-amu.fr/fr/formations/sciences-de-la-readaptation/diplome-etat-ergotherapeute>
- https://www.ife-montpellier.fr/formation-initiale.php#row_SECTION_YI65BFIVEA
- <https://www.ghrmsa.fr/stagiaires-etudiants/institut-de-formation-aux-metiers-de-la-sante/institut-de-formation-en-ergotherapie-ife-863.html>
- <https://www.ergo-nancy.com/index.php>
- <https://ipmr-nevers.fr>
- <https://www.chu-poitiers.fr/specialites/institut-formation-ergotherapie/formation/>
- <https://www.ifpek.org/formation-initiale/ergotherapie/#infos>
- <https://ife.chu-rouen.fr/droits-frais-de-scolarite/>
- <https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr/les-ecoles/ife/>
- <https://competence.croix-rouge.fr/formation/ergotherapeute-chambray-les-tours/>